# **SE PRENDRE EN CHARGE**

**Éclairage ethnoculturel sur la CDPH: intersectionnalité et droits des personnes handicapées :** Thème du deuxième webinaire de notre série Se prendre en charge

Ce webinaire éclaire la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) dans une perspective ethoculturelle afin d’y accentuer l’intersectionnalité et les droits des personnes handicapées au Canada. Il y sera également démontré comment diverses organisations appliquent l’optique droits de la personne pour garantir les droits, l’inclusion et l’égalité des personnes handicapées.

**Conférenciers:**

* Tammy C. Yates, directrice générale de ***Réalise***, organisation de justice sociale, actuellement responsable du Secrétariat du Forum national sur les invalidités épisodiques. En 2015, elle est devenue la première femme de race noire à occuper le poste de directrice générale non seulement d’une organisation nationale œuvrant dans le domaine du VIH mais encore parmi toutes les organisations nationales de personnes handicapées du pays.
* Meenu Sikand, fondatrice et PDG de Accessibility for All ainsi que chef de la direction, Équité, diversité et inclusion, du Holland Bloorview Kids Rehabilitation Hospital. Meenu est une personne cisgenre qui a émigré au Canada en provenance d’une colonie britannique et qui, peu de temps après son arrivée, a été victime d’une blessure altérant sa qualité de vie.
* **Le Dr Zephania Matanga** représente leCanadian Multicultural Disability Centre. Il détient une maîtrise en éducation et un doctorat en éducation spécialisée du département de psychologie appliquée de l’Ontario Institute for Studies in Education, Université of Toronto. Il y a également obtenu un baccalauréat en éducation. Il est enseignant certifié au Manitoba et en Ontario. Il est arrivé du Zimbabwe en 1992 avec une vaste expérience et une connaissance pratique des effets débilitants de la déficience sur les professionnels de son pays natal et de l'Afrique.

Il a suivi de nombreuses études de cycle supérieur, au Canada comme à l’étranger. Ce chef de file du secteur de la recherche sur l’éducation spécialisée a établi des stratégies pédagogiques beaucoup plus efficaces pour les enfants, les jeunes et les adultes en situation de handicap, les élèves/étudiants muets, ceux ayant des troubles convulsifs ou des troubles de l’affectivité, ou des déficiences visuelles ou d’autres déficiences physiques et perceptuelles. Il en a compris la transposition dans les pays développés et en développement. Ainsi, par une série de projets, il a implanté ces stratégies au Canada et au Zimbabwé. Il vient tout juste de terminer le chapitre d’un livre intitulé A Comparison of Institutional Discriminatory Practices against People with Disabilities in North America and Africa: Cases in Zimbabwe and Canada. En tant que directeur général du Canadian Multicultural Disability Centre (INC), il a démontré sa grande efficacité en travaillant avec des ingénieurs et des médecins au développement d’appareils et accessoires fonctionnels pour les personnes en situation de handicap.

Ce webinaire a initialement eu lieu le 29 janvier 2020 avec 44 participants en ligne.

**Le projet :**

Le Projet Se prendre en charge était dirigé par le Conseil des Canadiens avec déficiences (CCD) en partenariat avec l’Association nationale des étudiant(e)s handicapé(e)s au niveau postsecondaire (NEADS), Citizens with Disabilities - Ontario (CWDO), la Manitoba League of Persons with Disabilities (MLPD) et le Canadian Multicultural Disability Centre INC.

Ces webinaires faisaient partie d’un projet axé sur les droits des personnes handicapées au Canada et financé en 2019-2020 par Emploi et Développement social Canada.

Par des activités de renforcement de la capacité, ce projet crée une plus forte sensibilisation vis-à-vis de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), du Protocole facultatif (PF) et des mécanismes canadiens destinés à remédier à la discrimination subie par les personnes en situation de handicap.

Ce projet est articulé autour de trois pôles :

1. Des séances de formation face à face,
2. Une formation en ligne à progression auto-contrôlée sur la CDPH-PF, et
3. Une série de 10 webinaires.

Les webinaires Se prendre en charge ouvrent la voie sur les droits des personnes en situation de handicap au Canada.